

COMMUNE DE PUYLAUSIC

Séance du 24 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 24 mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard BEYRIA.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard BEYRIA, Patrice FEUILLET, Philippe ARSEGUET, Pascal RIQUET, Chantal CARSALADE, Lionel ESPARBES, Christian HUC-DUZAN, Thierry LACAZE, Raymond LAFFONT.

Étaient absents et excusés : Christian DELAS et Chyslaine MILLET.

Pascal RIQUET a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 12 mars 2021

Ordre du jour :

1. Instauration d'une zone 30 dans la traversée du village
2. Approbation du compte de gestion du budget 2020
3. Vote du compte administratif du budget 2020
4. Convention avec un particulier pour la mise à disposition d'un terrain destiné à la sécurité incendie
5. Travaux au cimetière
6. Questions diverses

1/ Réfection des ralentisseurs par l'entreprise Colas.

Délibération pour instaurer une zone 30 du numéro 1 Au Village jusqu'au carrefour de la route de Montadet et de l'impasse Micoulaou.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2/ Approbation du compte de gestion du budget 2020 : le compte de gestion du budget 2020 est approuvé à l'unanimité.

3/ Vote du compte administratif du budget 2020 :

Le Maire quitte la salle, le 1^{er} Adjoint Mr. FEUILLET Patrice organise le vote du compte administratif du budget 2020. Le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget 2020 par 8 voix Pour.

4/ Mise à disposition d'un terrain destiné à la mise en place d'une citerne pour la sécurité incendie : l'établissement d'une convention avec le particulier est accepté par le Conseil Municipal qui propose l'acquisition éventuelle du terrain.

5/ Travaux au cimetière : discussion pour la mise en place de la réhabilitation du mur du cimetière, attente de devis.

6/ Questions diverses : pas de questions.

La séance est levée à 22 heures 30.